

**PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Mardi 08 décembre 2015
16 heures 00, Salle Caillemer
Séance plénière**

Les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Jean Moulin Lyon 3 se sont réunis mardi 08 décembre 2015 en la salle Caillemer sous la présidence de Monsieur le Vice-Président Stéphane PILLET, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Approbation du procès-verbal de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 10 novembre 2015.**
2. **Vote de la répartition des crédits formation au titre de l'année 2016.**
3. **Présentation du bilan FSDIE au titre de l'année 2014-2015.**
4. **Validation des nouveaux règlements applicables aux volets initiatives et social du FSDIE.**
5. **Approbation des subventions allouées par les voles initiatives et social du FSDIE.**
6. **Organisation pédagogique.**
7. **Conventions pédagogiques**

Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS

Collège A des professeurs :

Christian NICOLAS – Sylvie LAINE CRUZEL – Stéphane PILLET.

Collège B des autres enseignants :

Sabine ABRAVANEL-JOLLY – Lucile BORDET – Sophie COAVOUX – Michel WISSLER.

Collège des IATS :

Stéphanie PONCET – Chantal ORTILLET.

Collège des Personnalités extérieures :

Vincent LABOURET.

Collège des étudiants :

Karline HERBEN – Théo GOETHALS.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Collège A des professeurs :

Georges AUBLE par Michel WISSLER.

Collège B des autres enseignants :

Blandine ROLLAND par Stéphane PILLET – Mabrouka EL HACHANI par Sylvie LAINE-CRUZEL.

Collège des Personnalités extérieures :

Udo STAFF par Stéphane PILLET.

Collège des étudiants :

Ludovic BERNARDIN par Théo GOETHALS – Camille SARIC par Karline HERBEN.

ÉTAIENT INVITÉS ET PRÉSENTS

Marie LEDENTU, doyen de la faculté des lettres et civilisations – Denis JAMET, doyen de la faculté des langues – Jérôme RIVE, directeur de l'IAE – Éric DEBOEVER, directeur du Service des sports – Mathieu VILES Directeur du service des études et de la vie universitaire – Élodie BAYOUD responsable de pôle vie étudiante au sein de la Direction des études et de la vie universitaire.

ASSISTAIT ÉGALEMENT

Mathieu SOUCHER et Fanny POIDVIN, du service des affaires juridiques et générales.

Le quorum étant atteint, M. Stéphane PILLET , président de l'université Jean Moulin – Lyon 3, ouvre la séance à 16 heures 15.

1 Approbation du procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 novembre 2015.

Mme ORTILLET précise que le sigle CEF présenté dans le point n°2 « proposition de calendrier des étudiants étrangers à titre individuel » fait référence au Centre pour les études en France et non à des candidats à des études en France. Par ailleurs il est fait référence au réseau France ALUMNI et non le réseau « France à Luni » comme précisé page 10.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2015, par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

2 Vote de la répartition des crédits formation au titre de l'année 2016.

M. PILLET fait une présentation rapide de la répartition des crédits alloués à la formation au titre de l'exercice budgétaire 2016. La particularité pour cette année vient du fait que cette répartition des crédits est effectuée en vertu de nouveaux principes budgétaires et comptables introduits par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

	Dotation Masse salariale FIORASO	Dotations Composantes	PRL	DEVU	PUP	Taxe apprentissage	TOTAL
Services centraux	5 047 362,00 €	0	- €	1 534 040,00 €	286 398,00 €		6 867 800,00 €
Faculté de Droit	- €	210 000,00 €	- €	- €	- €	103 000,00 €	313 000,00 €
IAE	- €	52 420,00 €	- €	- €	- €	425 000,00 €	477 420,00 €
IUT	- €	813 761,00 €	- €	- €	- €	46 500,00 €	860 261,00 €
Faculté des Langues	- €	117 970,00 €	8 000,00 €	- €	- €	15 000,00 €	140 970,00 €
Faculté des Lettres	- €	13 344,00 €	20 000,00 €	- €	- €	8 338,00 €	41 682,00 €
Faculté de Philosophie	- €	35 300,00 €	5 009,00 €	- €	- €	3 000,00 €	43 309,00 €
Iframond	- €	82 000,00 €	- €	- €	- €	- €	82 000,00 €
SCD	- €	854 246,00 €	150 000,00 €	- €	- €	- €	1 004 246,00 €

SCUIO	- €	79 248,00 €	51 000,00 €	- €	- €	18 500,00 €	148 748,00 €
Relations internationales	- €	500 000,00 €	- €	- €	- €		500 000,00 €
TOTAL	5 047 362,00 €	2 758 289,00 €	234 009,00 €	1 534 040,00 €	286 398,00 €	619 338,00 €	10 479 436,00 €

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité pour la répartition des crédits formation alloués au titre de l'année 2016, par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

3 Présentation du bilan FSDIE au titre de l'année 2014-2015

Mme BAYOUD constate une augmentation continue du nombre de dossiers déposés auprès du volet initiatives de la commission FSDIE depuis 2013, année de sa création. Au cours de l'année universitaire 2014/2015, 121 dossiers de demandes de subventions pour des projets étudiants ont été déposés, soit 19 dossiers de plus que l'année précédente. Parmi tous ces dossiers 110 ont été validés ce qui représente un financement total de 351 396€. Cette hausse constante ne se retrouve pas auprès du volet social puisque 48 demandes ont été formulées alors que ce nombre était de 49 l'année précédente. Parmi ces dossiers 40 ont été retenus pour un financement à hauteur de 29 476€. Au cours de cet exercice, une réflexion profonde a été menée en vue de perfectionner les dispositifs existants. Une valorisation des compétences nécessaire à l'organisation et le suivi de projet étudiant est désormais prévue dans le cadre de nouvelle accréditation à la rentrée 2016 (UE libre engagement étudiant), une formation sera proposée aux étudiants afin de développer leurs connaissances sur la gestion de projet. Par ailleurs, un travail est en cours de finalisation pour la mise en place d'un outil de suivi des projets associatifs, afin de faciliter le travail de la commission. Lors de la rentrée universitaire 2015, une nouvelle assistante sociale titulaire a rejoint le Pôle Vie Etudiante à temps plein. Elle intervient en complément des assistantes sociales du CROUS, afin d'offrir une meilleure qualité d'accueil aux étudiants. Enfin un audit des procédures de paiement du FSDIE a été mené courant 2015 par Eric VIDBERG afin d'améliorer l'efficacité du processus, notamment en ce qui concerne les délais de paiement. Des recommandations ont été faites pour alléger la procédure entre les différents services et sécuriser le processus. Une des propositions en réponse aux recommandations de l'audit consiste pour le Conseil d'Administration à déléguer au Président de l'université son pouvoir de décision en matière d'attribution des crédits. Cette modalité de validation est sans incidence sur la proposition initiale de la commission FSDIE et sur l'avis préalable de la Commission. L'objectif de cette modification de procédure est de permettre une plus grande fluidité du circuit décisionnel conduisant à pouvoir verser les crédits correspondants dans des délais plus courts. A noter que les décisions seront toujours soumises pour information au conseil d'administration de l'établissement, qui conserve ainsi un rôle de surveillance a posteriori.

M. PILLET ajoute qu'une délibération visant à élargir la délégation de pouvoir du Président afin d'approuver les propositions du FSDIE sera présenté lors de la prochaine séance du conseil d'administration du 15 décembre 2015.

4 Validation des nouveaux règlements applicables aux volets initiatives et social du FSDIE

Mme BAYOUD insiste plus particulièrement sur les nouvelles règles applicables en matière de composition de la commission lors des délibérations. Désormais les membres de la commission exerçant également des fonctions au sein d'une association ne pourront prendre part aux votes. Lors d'une nouvelle demande de financement d'un projet ou d'une action récurrente, un bilan des actions précédentes devra être systématiquement présenté. Enfin le nouveau règlement prévoit également que le nombre maximal d'aide à la scolarité formulées auprès du volet social était limité à deux par étudiant tout au long de leur scolarité au sein de l'université. Ces demandes d'aides seront élargies à deux demandes par cycle universitaire.

Les nouveaux règlements applicables aux volets initiative et social du FSDIE sont annexés au procès-verbal (Annexe 1).

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité les règlements applicables aux volets initiatives et social du FSDIE par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

5 Commission FSDIE : Approbation des subventions des volets initiatives et social.

La réunion de la commission FSDIE - initiatives, s'est tenue les 26 et 27 novembre et propose la répartition du fonds de la manière suivante :

AS Lyon 3/L3DD/Vitis Vinifera	Eco'Run	3 019,00 €	1 489,00 €	1 489,00 €
AISDEC	Conférence : paix et réconciliation au sein et entre les Nations	650,00 €	200,00 €	200,00 €
AISDEC	Colloque annuel	2 600,00 €	900,00 €	900,00 €
AISDEC	Conférence : la Francophonie	650,00 €	200,00 €	200,00 €
Association du DJCE de Lyon	Gala des Masters	8 925,00 €	2 500,00 €	2 000,00 €
Association du DJCE de Lyon	Tournoi de foot	3 349,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

Association du DJCE de Lyon	Dîner des anciens	7 830,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
Association du Master de Droit Pénal	Concours de droit pénal international Claude Lombois	1 270,00 €	1 044,00 €	300,00 €
Association du Master de Droit Pénal	Visite de la Cour Européenne des droits de l'Homme à Strasbourg	810,00 €	584,00 €	- €
Association du Master de Droit Pénal	Colloque de droit pénal	2 600,00 €	2 374,00 €	- €
BDE Mint	Voyage culturel européen	16 981,55 €	2 000,00 €	1 500,00 €
DFMA Collection	Cocktail interprofessionnel	5 815,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
Invitation à l'Antique	Organisation de journées thématiques pour les collégiens et lycéens	2 706,00 €	200,00 €	400,00 €
La Junior Assurance	Challenge sportif inter-instituts	10 800,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €
Les Médiations Philosophiques	Colloque	3 000,00 €	900,00 €	900,00 €
Les Médiations Philosophiques	Philodanse	1 500,00 €	900,00 €	900,00 €
Les Médiations Philosophiques	Philothéâtre	2 701,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Les Médiations Philosophiques	Médialivret philosophique	1 250,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Lézart Gaco	Festival Artlezia	25 670,00 €	12 000,00 €	10 500,00 €
Lyon Mun	Lyon International Model United Nations 2016	42 220,00 €	15 000,00 €	13 000,00 €
Objectifs GSE	Gala Euginov	2 778,28 €	1 000,00 €	900,00 €
Poli'Gones	Colloque sur le Moyen et Proche Orient	3 070,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Poli'Gones	LIMUN 2016	21 070,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
That's IAE Lyon	IAE Lyon Business Game 2016	16 760,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
That's IAE Lyon	Coupe de France des IAE	7 790,00 €	2 450,00 €	2 450,00 €
Swingin'Lyon 3	Création d'un "Marching Band"	10 800,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €

Association pour une Jeunesse Citoyenne	Colloque sur l'expérience et les enjeux de la politique à 3 niveaux	1 886,28 €	1 026,28 €	1 026,00 €
Association pour une Jeunesse Citoyenne	Simulation de l'Assemblée Nationale	5 658,64 €	2 829,32 €	- €
Troupe Lyon III	Mort d'un commis voyageur	8 920,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
ESN Cosmo Lyon	Plateforme Nationale ESN Cosmo Lyon	11 935,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Ensemble Solidaire Lyonnais de Musique	Représentation musicale	426,00 €	226,00 €	400,00 €
TOTAL		235 440,75 €	87 822,60 €	74 565,00 €

Vote sur la répartition du FSDIE pour le volet initiatives et pour le volet social :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

La réunion de la commission FSDIE - social, s'est tenue les 26 novembre et propose la répartition du fonds de la manière suivante :

Dossier	Diplôme(s)	Boursier	Aide demandée	Décision commission
1	Master 2 et DU	éch 6	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	1022
2	Licence 3	éch 1	départ à l'étranger	0
3	Préparation concours	éch 3	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	275
4	Licence 2	éch 4	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	530
5	Master 2	non	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	262
6	Master 2 et DU	éch 7	achat d'ouvrages spécifiques et d'équipement	900
7	Licence 1	éch 5	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	826
8	Licence 3 et DU	éch 7	achat d'ouvrages spécifiques et d'équipement autres situations impactant le suivi et la réussite des études	771

9	Licence 2 et Licence 3	non	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	405
10	Master 2	non	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	477
11	Licence 1 et Licence 2	en cours	achat d'ouvrages spécifiques et d'équipement	0
12	Deux Master 1	non	achat d'ouvrages spécifiques et d'équipement autres situations impactant le suivi et la réussite des études	645
13	DU	non	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	1305
14	Préparation concours	éch 5	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	656
15	Préparation concours	éch 7	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	550
16	Master 1	non	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	298
17	Licence 3	non	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	1000
18	Licence 3 et DU	éch 6	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	0
19	Master 2	non	autres situations impactant le suivi et la réussite des études	ajourné
20	Préparation concours	éch 0 bis	achat d'ouvrages spécifiques et d'équipement autres situations impactant le suivi et la réussite des études	0
21	Master 2	non	départ en stage autres situations impactant le suivi et la réussite des études	600
22	Licence 1 et Licence 2	non	achat d'ouvrages spécifiques et d'équipement autres situations impactant le suivi et la réussite des études	0
Total				10 522 €

Vote sur la répartition du FSDIE pour le volet social et pour le volet social :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18	
✓ Nombre d'abstentions :	0	
✓ Nombre de voix pour :	18	
✓ Nombre de voix contre :		0

6 Organisation pédagogique

Point organisation pédagogique proposé par l'IAE :

- Régime des études et examens pour le Diplôme d'université « négociation et pilotage de l'action commerciale ».
- Régime des études et examens pour la « Licence gestion – parcours management des équipes qualité et développement durable ».
- Régime des études et examens pour le « Master management des opérations et qualité 2015-2016 programme conduite du changement dans les territoires, établissements et réseaux sanitaires et médico-sociaux (en alternance)».
- . Modifications de maquettes du master 2 Management des activités internationales.
- Maquette des semestres 1, 2, 3 et 4 de licence de gestion, mention marketing dispensée au sein de l'UFAR.
- Maquette des semestres 1, 2, 3 et 4 de licence de gestion, mention management des opérations & master mention finance et contrôle.

Vote sur les modifications pédagogiques présentées par l'IAE :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

7 Conventions pédagogiques

Conventions pédagogiques.

Reconduction de l'accord spécifique - convention de partenariat international pour le diplôme d'université en administration des affaires (Doctorate in business administration).

Consortium conclue entre l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'université de Galatasaray - Istanbul, Turquie

Avenant de prolongation n°3 de la convention de partenariat n°2013-1907 entre l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut Paul Bocuse.

Avenant de prolongation n°2 de la convention de partenariat n°2013-1751 entre l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut français de l'audit et du contrôle internes.

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité les différentes conventions pédagogiques présentées par la faculté des langues par :

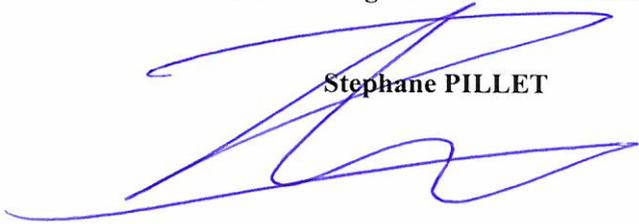
✓ Nombre de membres présents et représentés :	18
✓ Nombre d'abstentions :	0
✓ Nombre de voix pour :	18
✓ Nombre de voix contre :	0

Questions diverses.

Il n'y a pas de questions diverses.

L'ordre du jour ayant été épuisé et les membres n'ayant pas d'autres questions à poser, la séance est levée à 16h48.

**Pour le Président de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 et par délégation,
Le Vice-Président en charge du Conseil d'Administration**


Stéphane PILLET

